



**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 06/02/2023**  
**A 19H00**

---

L'an deux mil vingt-trois, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'annexe de la mairie, sous la présidence du Maire Ludovic POCHON

**Etaient présents :**

M. POCHON Ludovic, M. MOURLET Thibault, Mme PECHEUX Aurore, M. PRUVOST Jean-Claude, Mme OTHELET Myriam's, M. HURLAIN Francis, M. HENRION Frédéric, Mme SAUPIQUE Marie-Agnès.

**Excusé(es) et ont donné procurations :**

M. LAGRUTTA Nicolas donne procuration à M. POCHON Ludovic  
Mme LEMAIRE Blandine donne procuration à M. PRUVOST Jean-Claude  
M. GEHIN Xavier, M. HURLAIN Jérémy

**Absentes :** Mme FICHAUX Magali.

**ORDRE DU JOUR**

1. Désignation du/de la secrétaire de séance
2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01/12/2022
3. Autorisation de demande de subventionnements : **(DELIBERATION)**
  - Remplacement de la chaudière de la mairie
  - Travaux de couverture salle de la Biesme
  - Travaux de sécurisation de voirie
  - Travaux de réhabilitation énergétique des logements communaux rue de la verrerie
4. Point sur l'acquisition des parcelles SNCF
5. Point sur le véhicule publicitaire
6. Questions diverses :

1. Désignation du/de la secrétaire de séance : Mme PECHEUX Aurore

2. Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 01/12/2022

**A L'UNANIMITE POUR**

~~~~~

3. Autorisation de demande de subventionnements :

- Remplacement de la chaudière de la mairie qui s'essouffle et pour laquelle on ne trouve plus de pièces détachées. Devis d'Argon' Énergie pour 8.004,52 €. DETR possible à hauteur de 70%

- Travaux de couverture de la salle de la Biesme. Devis de la SAS MEUNIER pour 8.452,82 €

- Travaux de sécurisation de la voirie. Les projets validés par l'ADA ne font pas l'unanimité notamment au niveau de l'entrée du village au croisement de la rue des prés qui serait accidentogène pour M. HURLAIN. Montant des travaux 82.844 € subventionnable à 40% et 3%, d'où un reste à charge pour la commune de 47.221 €.

- Travaux de réhabilitation énergétique des logements communaux de la Verrerie pour un montant estimé à 110.119€ subventionnable pour la DETR (70%), la Région, Climaxion et les Fonds Verts.

**A L'UNANIMITE POUR**

~~~~~

4. Point sur l'acquisition des parcelles de la SNCF. L'argent a été débloqué mi-janvier mais suite à une erreur du géomètre, la numérotation des parcelles est à réactualiser pour finaliser l'acquisition.



~~~~~

5. Point sur le véhicule publicitaire : mailing aux entreprises. Retour en mai ou juin 2023. Le projet avance doucement.

~~~~~

6. Questions diverses

- M. PRUVOST revient sur le précédent compte rendu qui fait référence au débat que le sens interdit de la rue des prés a provoqué. Tout le monde est d'accord avec les circonstances de la mise en place de ce dispositif.

- Nous venons de percevoir la subvention de la Région pour l'Annexe, soit 35680€.

- Point sur les travaux d'accessibilité des ateliers du FAS. Pour rappel, reste à charge pour la commune de 17510€.

- Les travaux de démantèlement du vannage au pont de Biesme auront lieu à partir d'avril, pour la préservation de la faune et la flore locales.

- Échanges autour des travaux de la RCE de la Biesme et la RVA.

- Débat autour de la pertinence du sens interdit Chemin du Roy, à l'entrée du village côté Biesme.

Fin de la séance à 20h07